

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 JANVIER 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.01. 9.B**

**Station d'épuration  
"Les Murailles" à  
Fléac - marchés de  
travaux "voirie et  
réseaux divers" -  
appel d'offres ouvert**

**LE VINGT SIX JANVIER DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Saint-Yrieix sur Charente - 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 janvier 2010**

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre GRAND

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Michel GERMANEAU

ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT - EAUX  
USÉES

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**STATION D'EPURATION "LES MURAILLES" A FLEAC - MARCHES DE TRAVAUX "VOIRIE ET RESEAUX DIVERS" - APPEL D'OFFRES OUVERT**

Par délibération n°18 du 28 février 2008, le conseil communautaire a validé le projet définitif de construction d'une station d'épuration à Fléac présenté par le groupement AMODIAG-HECA-BUA-AVANT PROPOS-SEGUI, pour un coût global estimé à 13 413 000 € HT (valeur janvier 2008).

Il a été établi que la construction de cet équipement nécessitait de passer successivement plusieurs marchés publics, à savoir :

- Génie épuratoire,
- Génie civil,
- VRD (Voirie et Réseaux Divers)
- Espaces verts.

Les marchés relatifs au "génie épuratoire" et au "génie civil" ont été attribués. Il convient maintenant de lancer la consultation pour la partie relative au lot "VRD".

Cette consultation fera l'objet de deux tranches :

**TRANCHE FERME** : Concerne les VRD dans l'emprise du site de la station d'épuration

Le coût estimatif de cette tranche est de 350.000 € HT (valeur janvier 2009).

Les prestations prévues au marché pour cette tranche comprendront : le décapage, la reprise, le régalage et l'évacuation si nécessaire de la terre végétale, les terrassements généraux relatifs aux voiries, la fourniture et la pose des réseaux d'eaux pluviales, des fourreaux EDF et France télécom du point de livraison jusqu'aux bâtiments, la réalisation des voiries et chemins piétonniers, ainsi que l'équipement de vidéosurveillance dans le cadre du volet communication.

**TRANCHE CONDITIONNELLE** : Concerne la réalisation de la voirie d'accès à la station d'épuration depuis la RD 72 sur la commune de Fléac.

Le coût estimatif de cette tranche est de 150.000 € HT (valeur décembre 2009).

Les prestations prévues au marché pour cette tranche seront réalisées en deux phases. Une phase provisoire pendant la durée du chantier de la station d'épuration et une phase définitive une fois le chantier de la station d'épuration terminé. Ces prestations comprendront notamment la confection de deux refuges pour croisement, l'élargissement de l'assiette du chemin, ainsi que la confection des couches de forme et de roulement.

La procédure à mettre en œuvre est l'appel d'offres ouvert, en application des articles 33 et 57 à 59 et 72 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 15 janvier 2010,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**D'IMPUTER** la dépense au budget annexe assainissement – article 2312.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>02 février 2010</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>02 février 2010</b>